



# L'écho boinvillois

## A la une...

L'année 2008 a été riche en activités pour la Mairie et les membres de l'équipe municipale...

Le conseil est désormais bien installé et va poursuivre en 2009 les travaux engagés au cours des mois précédents pour vous offrir des services et des équipements de qualité. Ainsi, pour bien commencer cette nouvelle année, j'ai le plaisir de vous annoncer l'ouverture du site Internet officiel de notre commune. Désormais, pour vous tenir informés sur ce qui se passe à Boinville et dans ses hameaux, vous pourrez vous connecter sur [www.boinville-le-gaillard.fr](http://www.boinville-le-gaillard.fr). L'écho boinvillois continuera bien sûr à vous donner chaque trimestre les infos qui vous intéressent sur notre commune.

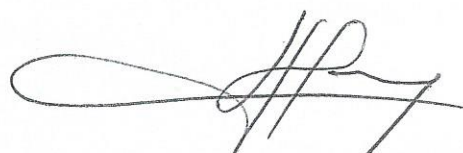
Avant de vous laisser feuilleter ce nouvel exemplaire de notre journal, je me permets de vous adresser, au nom du conseil municipal, mes meilleurs voeux pour cette nouvelle année : qu'elle vous apporte joie, bonheur et santé, et vous permette de réaliser vos projets, tant personnels que professionnels.

### Dans ce numéro :

Etat civil	2
Infos mairie	2-6
Environnement	7
Zoom sur	8-10
La vie des associations	11
Infos diverses	12-13

Votre Maire,

Jean-Louis Florès





## Etat civil

### Naissances



Arthur Christian Manuel EHLE - DA ROCHA, né le 02 décembre 2008

### Décès



Mme MARTINS BRAZ Maria Georgina, décédée le 14 Novembre 2008.



## La mairie vous informe

### L'essentiel du conseil municipal du 2 décembre 2008

**Le conseil a donné son accord sur les propositions suivantes :**

- solliciter le Département et la Région afin de modifier le contrat rural déjà signé : concernant les travaux de toiture de l'église, après étude avec l'architecte, il s'est avéré judicieux de procéder également à la réfection de la façade Nord de l'église (façade très abîmée), touchant une propriété privée. Ces travaux permettront des économies d'échelle en groupant les travaux et de plus limiteront les nuisances dans la propriété où sont installés les échafaudages.
- Adopter de nouvelles modalités de publication des marchés publics,
- proposer à l'inspection académique une liste de personnes susceptibles d'accueillir les enfants en cas de grève du personnel enseignant de l'école. Il est rappelé qu'aucun taux d'encadrement n'est imposé et aucune norme n'est applicable, que la seule restriction concerne les activités proposées aux enfants, qui ne doivent pas être en lien avec l'enseignement car cela constituerait une atteinte au droit de grève.
- accorder une subvention de 100 € à l'association « Prévention routière » qui a sollicité la commune dans le cadre de ses actions de formation et d'information à l'égard des élèves du primaire et collège.

#### Taxe additionnelles 2007

Pour 2007, les droits de mutation perçus par Boinville s'élèvent à 54 809,19 €, sachant que pour 2006 le montant de ces mêmes droits étaient de 63 000 € .

#### Terrain multisports et activités enfants

Le Maire a exposé au conseil les caractéristiques de différents types de terrains multisports. Des modèles ont déjà été retenus par plusieurs communes de la communauté de communes des Plaines et Forêts des Yvelines. Un premier devis pour un terrain de 14 m sur 26 m permet d'estimer le coût à un peu plus de 60 000 €. Des études seront prochainement lancées pour effectuer des propositions de plan de financement pour ce projet.

#### Point ADSL

Un réseau en fibre optique a été installé récemment à Paray Douaville, qui cependant ne peut desservir ni Boinville, ni ses hameaux. Des travaux sont également en cours pour équiper en très haut débit la zone d'activité d'Ablis. Une possibilité de raccorder Boinville et ses hameaux à cette nouvelle fibre optique est envisagée.

**Nous rappelons que l'intégralité des comptes-rendus des conseils peut être consulté en mairie, sur les panneaux d'affichage des hameaux et sur [www.boinville-le-gaillard.fr](http://www.boinville-le-gaillard.fr).**





## La mairie vous informe (suite)

### L'essentiel du conseil municipal du 2 décembre 2008 (suite)

#### Situation financière

Au 24 novembre 2008 la situation de trésorerie de la commune indiquait :  
 Dépenses effectuées : 460 329,29 €  
 Recettes encaissées : 826 076,59 €  
 Solde en caisse : 365 747,30 €

#### Dotation globale aux équipements pour 2009

Les travaux peuvent porter sur divers sujets, en trois opérations principales, tels que l'éclairage public, les locaux municipaux, les travaux dans les cimetières, les chemins communaux, les équipements sportifs, le logement social et la vidéo surveillance.

Le Maire informe le Conseil Municipal sur la nouvelle réglementation en matière de conservation des cendres des défunts ayant choisi d'être incinérés. Des démarches vont être engagées pour l'acquisition d'un colombarium qui sera installé dans le cimetière.

Pour favoriser la prévention routière et limiter la vitesse dans Boinville et ses hameaux, il a été envisagé d'acheter un radar pédagogique, qui pourra être déplacé à plusieurs points de passage. La possibilité d'acheter des coussins berlinois est également envisagée pour faire ralentir les véhicules aux endroits où une vitesse excessive est constatée. Des devis vont être réalisés pour l'acquisition de ces équipements.

#### Divers

La mairie a invité les élèves de l'école à la projection d'un film et leur a offert le goûter, le vendredi 19 décembre après midi. Des chocolats ont été distribués à chaque élève à cette occasion.

### 11 novembre

Nous étions une petite quarantaine de personnes, rassemblés devant le monument aux morts, ce mardi 11 novembre à 11 h... Il y avait des anciens, bien sûr, fiers d'arborer leur drapeau d'anciens combattants... Les membres du conseil municipal ont également assisté à cette commémoration...



Mais il y avait également des enfants, ainsi que la Directrice de l'école, Stéphanie Aleu.

Jean-Louis Florès, rompant avec les traditions, a d'abord laissé la parole à Marie-Reine et Laura (CM2) et Floriane (CM1), venues lire un texte dédié à la mémoire des combattants de la grande guerre.

Puis, après avoir prononcé son propre discours, le Maire a invité ses adjoints à déposer une gerbe de fleurs au pied du monument.

Enfin, les participants se sont recueillis puis ont chanté en cœur la Marseillaise.

Cette cérémonie s'est poursuivie à la salle polyvalente autour d'un verre, moment privilégié pour le Maire et son équipe pour échanger avec les habitants de Boinville et de ses hameaux...







## La mairie vous informe (suite)

### Accueil des nouveaux boinvillois

Le samedi 22 novembre, le Maire et le conseil municipal ont accueilli les familles arrivées à Boinville dans le courant de l'année et leur ont présenté la commune. Les représentants des associations, toujours invités à cette manifestation, ainsi que la directrice et les enseignants de l'école, ont pu présenter leurs activités et les principales manifestations organisées chaque année.

En 2008, 10 familles se sont installées à Boinville.

### Le repas de fin d'année du CCAS



Le repas de CCAS a eu lieu le 06 décembre 2008 dans une ambiance de fête, en présence de l'ensemble des membres du conseil municipal,

Jean-Louis Barth, Président de la CAPY et de la plupart des agents municipaux. La décoration de la salle polyvalente et des tables était sous l'influence de Noël.

Le repas a eu un vif succès tant pour sa qualité que pour sa diversité : les mets copieux ont ravies les papilles de tous...



Nous avons terminé le repas en chansons que nous pouvions fredonner. Nathalie BOURGUES a eu un grand plaisir à animer ce déjeuner.

A l'issue de son discours, Monsieur le Maire a exprimé une chaleureuse pensée pour les personnes absentes pour des raisons de santé ainsi que pour nos anciens qui nous ont quittés dans l'année.

Un grand merci à  
Jean-Jacques KERJEAN  
pour la création des menus  
avec le nouveau logo du CCAS.  
La photo de Boinville à « l'ancienne »  
a ravivé des souvenirs  
et animé de grandes discussions...





## La mairie vous informe (suite)

### Travaux

#### Plan triennal voirie 2009-2011

Les nouveaux programmes sont parvenus en mairie. Pour Boinville et ses hameaux, on compte 18 298 mètres de voies communale et 5 548 mètres de chemins ruraux. Le linéaire de voirie est donc estimé à 21 072 mètres ce qui porte à 174 600 € de plafond subventionnable sur 3 ans, avec une subvention maximale de 70 %.

La subvention sera probablement utilisée pour la traversée de Bretonville (rue de la Gobeline), et à cette occasion, il est proposé de prévoir également d'enfouir les réseaux.

La réfection de la portion de la rue du Moulin à vent où des travaux d'assainissement ont conduit à un affaissement de la route, est également à prévoir.

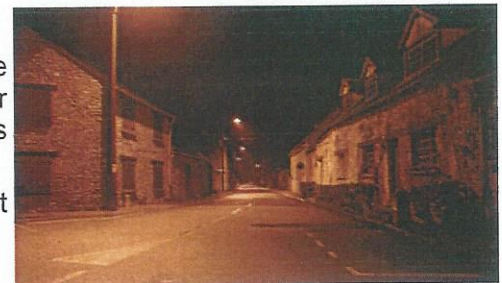
#### Eclairage public

La société FORCLUM a commencé les travaux de réfection de l'éclairage public. Ces travaux de rénovation seront faits rue par rue. La première rue concernée est la rue des ouches où les travaux ont déjà été réalisés.

Il est également prévu de faire rénover l'électricité du bâtiment communal.

#### Voirie

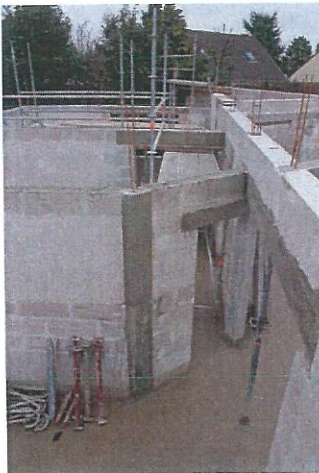
Les travaux de voirie prévus au Bréau auront lieu finalement début janvier.



#### Commission sécurité salle polyvalente

L'agenda de la commission de sécurité étant déjà très chargé pour 2009, dans l'attente, un engagement du maire stipulant que les travaux ont été réalisés et que l'organisme de contrôle a bien réalisé la visite de fin de travaux permet l'utilisation de la salle. Celle-ci est donc de nouveau accessible à l'école pour les activités sportives, sous réserve de disponibilité.

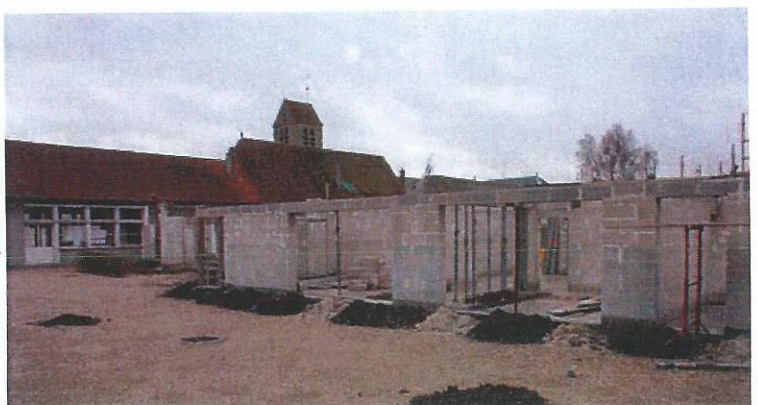
### Garderie périscolaire



Du côté de la garderie, les travaux avancent, même s'ils ont pris un peu de retard : il n'est jamais facile de synchroniser les différentes entreprises. L'équipe de maçonnerie a été renforcée et a mis les bouchées doubles pour combler le retard mais c'est le gel qui l'a stoppée !! Impossible de travailler les matériaux lorsque la température descend sous les 0°...

Les habitués de l'école (parents et enfants) ont pu se rendre compte que les murs s'élèvent. Courant janvier, la dalle du plafond devrait être coulée. Ces travaux provoquent d'inévitables désagréments, en cette période humide, le chemin d'accès à l'école est parfois un peu boueux et les élèves sont quelque peu distraits durant la classe par le travail des ouvriers. Mais tout cela sera vite oublié lorsqu'à la

rentrée 2009-2010, les enfants prendront leurs repas dans la salle de restauration flambante neuve et qu'ils seront accueillis matin et soir dans une garderie enfin adaptée.







## La mairie vous informe (suite)

### Enfance et jeunesse

« Un métier ? J'sais pas quoi faire. Qu'est-ce que j'peux faire ? Comment on fait ? » La mission locale de Rambouillet vous propose une réponse à toutes ces questions : le forum des métiers...

Pour la quatrième fois, le rendez-vous incontournable du sud Yvelines est de retour ! Comme son nom l'indique, le forum des métiers est consacré à la découverte des métiers par secteur d'activité et permet de rencontrer des professionnels, qu'il s'agisse d'organismes de formation ou d'entreprises prêtes à répondre à toutes vos questions.

Quatre grands secteurs sont au menu de cette édition, avec une nouveauté : la présence d'un pôle de préqualification qui nous en dira plus sur l'accès aux formations des métiers du bâtiment.

Sur leurs stands, les pros pourront vous informer sur les métiers du commerce et de l'artisanat, de l'industrie, de l'habitat, du bâtiment et des travaux publics, des services à la personne, de l'hôtellerie, de l'aéroportuaire, de l'environnement, des armées et de la police.

On retrouvera sur place la mission locale de Rambouillet, le CIO, le pôle Emploi (qui rassemble désormais ANPE et Assedic), le Bureau information jeunesse ainsi que la Mecsyc qui nous aiguilleront sur les bons interlocuteurs.

**FORUM DES MÉTIERS**  
**Samedi 24 janvier - 10h à 17h,**  
 salle Patenôte  
 64, rue Gambetta à Rambouillet  
 Entrée libre

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS  
 FAIT RECENSER.  
 ET TOI ???



Que vous soyez Fille ou Garçon  
 Vous êtes de nationalité Française

**le recensement militaire est**

**OBLIGATOIRE**

Vous venez d'avoir 16 ans et au plus tard dans les  
 3 mois qui suivent votre anniversaire,  
 vous devez vous faire recenser.

(Les personnes ayant acquis la nationalité Française entre 16 et 25 ans doivent se faire recenser dans le 1er mois qui suit l'acquisition ou la notification de la nationalité Française).

Pour cela vous devez vous présenter à la Mairie, (ou dans le consulat du pays où vous vivez), seul ou accompagné d'un représentant légal (parents ou tuteur) munis des documents suivants:

- votre carte d'identité (passeport ou document justifiant la nationalité française),
- le livret de famille,
- un justificatif de domicile (quittance loyer ou facture EDF...).

Une **attestation** et différents documents vous seront remis par la Mairie. Ces documents vous renseigneront entre autre sur la journée de préparation .

**ATTENTION : Conservez précieusement l'attestation de recensement qui vous sera remise, aucun duplicata ne sera délivré.**

Cette attestation sera nécessaire et **obligatoire** pour vous inscrire à :

- Apprentissage de la conduite accompagnée (AAC),
- Permis de conduire,
- Aux examens et concours d'état (Baccalauréat,...).







## Environnement et transport

### Tri sélectif

Quelques containers ont encore été refusés lors des collectes du mois de septembre et octobre dernier. En décembre, en revanche, aucun n'a été refusé.

Le SICTOM a rédigé un courrier type que les mairies enverront aux habitants concernés. L'objectif est de sensibiliser les usagers au surcoût généré par un mauvais tri de leurs déchets. Nous consacrerons un article complet au centre de tri de Rambouillet dans un prochain numéro de l'écho boinvillois.

### Valorisols : la suite...

Vous avez peut-être constaté que les déchets de bois entreposés par l'entreprise Valorisols, à proximité d'Ablis ont été évacués dans le courant du mois de décembre... Les efforts et la mobilisation de la mairie et des riverains ont payé et c'est l'environnement qui a finalement eu gain de cause. Mais il reste encore tous les déchets verts, pour lesquels aucune solution n'a encore été trouvée.

### Transports



Lors de la dernière commission du syndicat des transports de DOURDAN, la question de la responsabilité en cas d'incident ou d'accident dans les cars a été posée.

Il en ressort que dans les cars équipés de ceinture de sécurité, **le port de celle-ci est OBLIGATOIRE.**

En cas d'incident ou d'accident, c'est la responsabilité civile de la personne qui sera engagée, si l'usager est mineur, ce sera la responsabilité civile des parents. En aucun cas la responsabilité du conducteur ou de son employeur n'est engagée.

En effet le transporteur n'a d'obligation que d'informer par un pictogramme apposé de manière visible à chaque place munie d'une ceinture de sécurité que les passagers sont obligés d'utiliser en priorité les places équipées d'une ceinture de sécurité.

**Parents, sensibilisez vos enfants au port de la ceinture dans les cars  
comme vous le feriez dans votre propre véhicule.**

**Adultes, respectez ces consignes.**

*RN 10 : enfin en 2 x 2 voies !*



Comme beaucoup d'entre nous ont pu le constater, la RN10 est depuis le 18 décembre 2008 ouverte à la circulation en 2 x 2 voies.

Pour le moment le classement en voie « express » n'étant pas réalisé, la vitesse autorisée est limitée à **90 km/h**. C'est dans le courant du premier semestre 2009 que celle-ci devrait passer à **110 km/h**.





## L'équipe municipale

Pendant que chacun d'entre nous, se prépare pour partir au travail, prendre le train, vaquer à diverses occupations... Certains s'apprêtent à prendre en charge les besoins de notre village...

Nous avons envoyé une équipe de reporters pour enquêter sur ceux qui travaillent quelquefois dans "l'ombre", voire même dans le brouillard hivernal ...

Faisons la lumière sur cette équipe municipale, constituée de 4 femmes et 2 hommes.



Alors que nos bambins prennent le chemin de l'abris bus, **Bruno SOLVET** est déjà là pour accueillir chacun d'entre eux dans son « petit car » comme disent les enfants.



Valérie PELLETIER accompagne toujours Bruno pour la sécurité de nos petits écoliers.

Cette mission, que Bruno prend toujours autant plaisir à faire, est assurée matin et soir. La patience est une qualité qu'on lui reconnaît, mais il sait aussi être ferme en cas de besoin.

Dans la journée, il retrouve Jean-Jacques JASINSKI aux ateliers municipaux pour effectuer différentes tâches d'entretien dans la commune et ses hameaux. Le ramassage des feuilles en automne et les tontes des pelouses en été restent les actions les plus répétitives.

Voilà 7 ans que Bruno exerce dans notre village... Quand nous lui demandons ce qu'il préfère faire, il répond sans hésitation : « le petit car ! ». Même les 90 km parcourus par jour lorsqu'il faut accompagner les enfants à la piscine ne changent rien à son choix...

Pendant que le « petit car » sillonne nos routes, **Jean-Jacques JASINSKI** œuvre dans l'atelier municipal pour organiser les travaux de la journée... Depuis juillet 1993, il assure les plantations et l'entretien de nos espaces verts, ainsi que l'entretien de tous les bâtiments municipaux, de la voirie... Ces nombreuses tâches demandent autant à Jean-Jacques qu'à Bruno le sens de l'organisation au gré des priorités qu'imposent les saisons. Jean-Jacques nous précise : « En cas de verglas, 500 à 750 kg de sel doivent être sortis pour assurer le salage du village ».

Non seulement Jean-Jacques à la main verte, mais il dispose aussi d'un grand sens artistique.....Nous lui devons la conception et la fabrication des décorations de fin d'année...ce qui est loin de lui déplaire. Ainsi, il affirme : « toutes les créations en tout genre sont source de motivation..... »







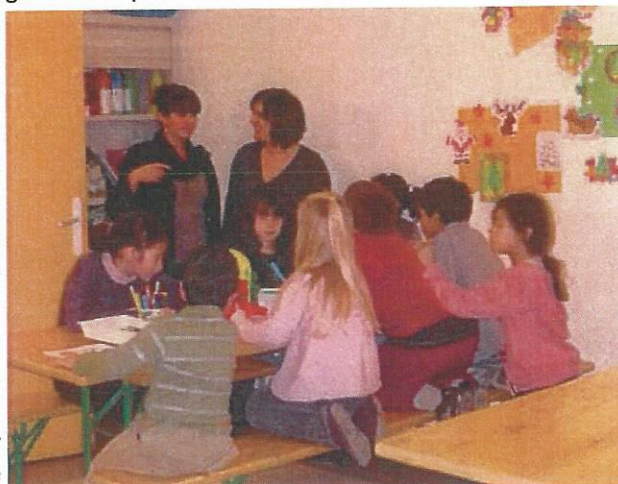
## Zoom sur... (suite)

La plus matinale de l'équipe est **Sandra PESTAT**, qui, dès 7h00, accueille avec un large sourire les enfants à la garderie périscolaire. Depuis juin 2008, Sandra prépare et anime les ateliers d'activités en fonction des compétences et de l'âge des enfants.

A la fin de l'école, Sandra revient pour la prise en charge d'une quinzaine d'enfants en commençant par un goûter bien mérité... Sandra nous précise sa performance : « 80 tartines en un quart d'heure ! ». Qui dit mieux? Assistée par Valérie PELLETIER, les activités créatives reprennent tout en assurant la surveillance des enfants qui jouent librement jusqu'à l'arrivée de leurs parents.

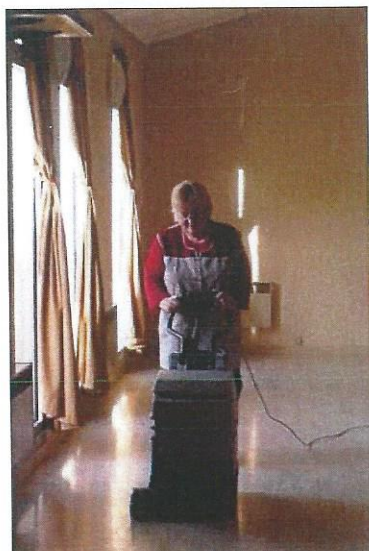
Son sourire profite également aux administrés, lorsque Sandra vient prêter main forte à Laura MASSON pour quelques tâches administratives à l'accueil de la mairie.

La dernière recrue, est une jeune femme qui travaille à mi-temps pour la commune et à mi-temps pour la CAPY : **Valérie PELLETIER** est arrivée en septembre 2008.



Elle s'occupe des enfants à différents moments de la journée : Matin et soir, dans le « petit car » pour une prise en charge de chaque enfant, à la cantine pour assurer un accompagnement pour ceux qui en ont besoin, et le soir, avec Sandra pour permettre aux enfants de se détendre à l'issue d'une fructueuse journée d'école. Il lui arrive de distribuer 45 feuilles de coloriage entre le matin et le soir... quelle production !

Même si son temps de travail est morcelé tout au long de la journée, Valérie a la capacité de retrouver les enfants dans une dynamique de continuité...ce qui est indispensable pour sécuriser nos chers bambins.



Arrêtons nous un instant sur une personnalité qui montre quelque soit les circonstances joie et bonne humeur : **Helena LOPEZ**, agent d'entretien depuis novembre 2000.

Sa mission est d'assurer l'entretien ménager des bâtiments municipaux, quotidiennement à la mairie, 2 fois par semaine à la salle polyvalente, sans oublier la garderie périscolaire, la bibliothèque et l'école pour un décapage durant les vacances scolaires.

Ce qui est le plus fastidieux nous précise-t-elle « c'est la surface vitrée de l'école... » Helena connaît l'efficacité de ses produits, elle à ses marques phares. Quand on sait qu'elle utilise 1 bouteille de produit WC par semaine on peut imaginer que l'exigence est recevable.

Helena à cette qualité de savoir travailler en autonomie et de s'organiser en fonction des exigences des saisons : vive les temps secs !



## Zoom sur... (suite)



Nous terminons par la personne qui assure un lien essentiel entre la Maire et les administrés : **Laura MASSON**, secrétaire de mairie depuis avril 2008.

Autour d'un café pour Monsieur le Maire et d'un jus de fruit pour Laura, la journée commence par un échange indispensable pour le suivi des différents dossiers à traiter. Elle assure une partie de l'administratif pour un bon fonctionnement de la mairie. Laura gère l'état civil, le budget communal, la comptabilité courante tout en assurant les réponses aux demandes des Boinvillois. La mission d'officier d'état civil est assurée sous le contrôle du Maire.

Nous lui reconnaissons le sens de l'accueil tant physique que téléphonique ainsi qu'une écoute attentive pour chacun des administrés. Laura nous fait une petite confession au creux de l'oreille « j'aime la comptabilité, les factures, ce qui fait référence au budget, mais ce qui est encore difficile pour moi..., c'est de rentrer tard après un conseil municipal ». Pour information, son record est à ce jour 1h00 du matin.



Nous avons à cœur de présenter cette équipe dynamique, pour mettre en évidence le travail de chacun, tant dans sa diversité que dans sa complémentarité.

Nous profitons d'interviewer Monsieur le maire qui arrive sur son puissant véhicule motorisé...

- Monsieur le Maire, juste une question pour commencer votre journée : en deux mots, que pensez de votre équipe municipale ?
- Je suis satisfait d'avoir avec moi une équipe qui accomplit bien ses tâches et de façon autonome. Notre relation est basée sur la communication.



Maintenant que vous les connaissez mieux, voici une photo de chacun des agents de l'équipe municipale ... Saurez-vous reconnaître qui est qui? La réponse en page 14 du journal...



1



2



3



4



5



6





## Du côté des associations

### Boinville Jeunesse

Toute l'équipe de Boinville Jeunesse vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année et vous donne rendez-vous pour ses prochaines manifestations ! A très bientôt...

#### Halloween

Le samedi 15 novembre, une trentaine d'enfants, accompagnés par leurs parents et encadrés par les animatrices de l'association, ont parcouru les rues de Boinville en répétant leur cri de guerre : "On veut des bonbons ! On veut des bonbons !". Répartis en deux groupes pour ne pas effrayer les habitants (!!), les enfants ont achevé leur tour du village à la salle polyvalente.

Dans la salle décorée aux couleurs d'Halloween, un goûter leur a été proposé: au menu, chocolat chaud et viennoiseries... Les petits gourmands et leurs parents sont repartis enchantés de leur après-midi, parfois même avec un cadeau surprise ! En effet, Boinville Jeunesse a remis en jeu au cours du goûter certains lots de la kermesse non réclamés par les gagnants : des places de cinéma, des entrées pour la piscine, le bowling et le laserquest, ainsi que des bons d'achats à la boulangerie des Blés d'Or et au Jardin d'Emilie à Rambouillet...

Boinville Jeunesse remercie tous les habitants qui ont bien voulu ouvrir leur porte aux enfants et ceux qui ont apporté des friandises à la salle polyvalente. Merci aussi aux enfants et à leurs parents pour avoir participé à cette belle fête !!



#### Projection de Noël

Cette année, Boinville Jeunesse, en accord avec la mairie et pour commencer à se préparer au rapprochement des écoles qui devrait avoir lieu dans les mois à venir, a proposé au Maire d'Allainville aux Bois de faire participer les enfants de sa commune à la projection du film organisée le samedi 13 décembre. Régine Libaude, maire d'Allainville a accueilli cette proposition avec beaucoup d'intérêt et a tenu à contribuer financièrement à l'organisation de la manifestation.

Ainsi, une dizaine d'enfants d'Allainville, accompagnés de leurs parents et de Mme Libaude, se sont joints aux enfants de Boinville et de ses hameaux pour profiter du film. Boinville Jeunesse envisage de renouveler cette démarche pour proposer aux enfants de participer à certaines manifestations.





## Du côté des associations

### LE CLUB DES HIRONDELLES

Le Club des Hirondelles vous présente ses

VŒUX POUR L'ANNÉE 2009

#### BON ANNIVERSAIRE MESDAMES !

Les Hirondelles ont eu le plaisir de souhaiter l'anniversaire de leur deux doyennes Madame Masset (97 ans) et Madame Joudon (96 ans).

Elles ont toutes les deux pu déguster en compagnie de leurs amis deux fraisiers marqués respectivement à leur prénom.



Notre Loto a remporté comme chaque année un franc succès. Dans une salle comble nombreux sont repartis avec de beaux lots. D'année en année vous êtes plus nombreux à nous rejoindre.

MERCI A TOUS

## Infos diverses

Quelques rappels utiles du ministère de la santé à avoir en tête lorsque le thermomètre descend en dessous de 0° dans la journée...

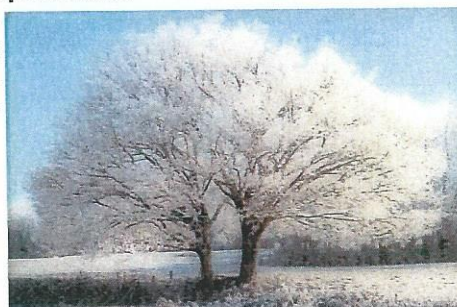
**Limitez au maximum les activités extérieures si vous faites partie des personnes à risque. Sauf nécessité impérieuse, évitez de sortir votre nourrisson en période de grand froid.**

**Si vous devez tout de même sortir à l'extérieur :**

- Adaptez votre habillement : couvrez-vous la tête car c'est une partie du corps où il peut y avoir jusqu'à 30% de déperdition de chaleur. Pensez à vous munir d'un cache-nez pour recouvrir le bas du visage et particulièrement la bouche. Habillez-vous très chaudement et n'hésitez pas à porter plusieurs vêtements superposés.
- Soyez particulièrement vigilants pour les nourrissons et les enfants. Evitez de placer votre nourrisson dans un porte-bébé, susceptible de comprimer ses membres inférieurs et d'entraîner des gelures. Il est préférable que votre enfant soit transporté dans les bras, un landau ou une poussette afin qu'il puisse bouger régulièrement pour se réchauffer.

**Remettez tout voyage prolongé en automobile s'il n'est pas indispensable.**

- Si vous devez absolument vous déplacer en voiture, munissez-vous de nourriture et d'eau en quantité suffisante, prenez des couvertures (dont au moins une couverture de survie et des vêtements de rechange chauds). Si vous avez un traitement médicamenteux en cours, pensez à le prendre avec vous.
- Si vous êtes bloqués dans votre voiture, faites tourner le moteur 10 minutes toutes les heures, entrebâillez la fenêtre pour **éviter l'intoxication au monoxyde de carbone**. Faites de temps en temps des exercices en bougeant vigoureusement les bras, les jambes, les doigts afin de maintenir une bonne circulation.





## Infos diverses

### Prévention grand froid (suite)

À la maison :

- Assurez-vous du bon fonctionnement des ventilations et des appareils de chauffage qui doivent avoir été entretenus avant utilisation. Ne faites pas surchauffer les poêles à bois ni les chauffages d'appoint à cause des risques d'incendie et d'intoxication au monoxyde de carbone.
- N'obstruez pas les bouches d'aération et aérez quotidiennement votre habitation.
- Maintenez la température ambiante à un niveau convenable, y compris dans la chambre à coucher (19 °C).

Faites attention à la consommation de boissons alcoolisées : contrairement à une idée reçue, l'alcool ne réchauffe pas et il diminue votre perception des conséquences du froid.

Enfin, pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à votre famille ou à votre voisinage, si vous êtes âgé ou handicapé et si vous vivez seul(e).

### CODERPA

Le Comité départemental des retraités et personnes âgées (CODERPA) organise régulièrement des réunions d'information sur divers sujets animés par des spécialistes. La Mairie est représentée à ces réunions par Jean Bossaert qui y assiste régulièrement et a relevé pour l'écho boinvillois deux sujets intéressants :

#### Successions

De nouvelles lois sur les successions sont récemment parues. Ces nouvelles dispositions ouvrent un éventail de possibilités bien plus large qu'auparavant. Bien utilisées, ces dispositions peuvent réduire notablement ou supprimer les droits de succession :

- Exonération des droits pour conjoint ou pacsé,
- Abattement pour les héritiers directs est porté à 152 000 € par héritier (succession ou donation),
- Une donation datant de plus de 6 ans n'est plus réintégrée dans l'héritage.

Pour toute information, vous pouvez consulter le site <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F17649.xhtml> ou votre notaire.

#### Nutrition des personnes âgées

Une réunion sur l'aide alimentaire aux personnes âgées, animée par des personnes qui luttent activement contre la dénutrition et les menus insipides dans les hôpitaux. Elles ont indiqué des résultats modernes, par exemple :

- Le besoin calorique augmente avec l'âge car il faut plus d'énergie pour l'entretien du corps et les activités. Une diminution des rations doit donc être compensée par une nourriture plus riche,
  - La ration de protéines sera maintenue et, pour une personne qui digère mal la viande, cette dernière peut être remplacée par un poids équivalent d'œuf ou fromage.
  - La déglutition peut être améliorée par les boissons fortement gazeuses telles que le Perrier ou le Coca.
- Pour toute information, vous pouvez consulter le site <http://www.mangerbouger.fr/>.

Réponse au quizz : 1. Laura Masson, 2. Sandra Pestat, 3. Héléna Lopez, 4. Jean-Jacques Jasinski, 5. Bruno Solvet, 6. Valérie Pelletier.



**tous les messages et annonces à adresser au journal peuvent être déposés dans la corbeille qui se trouve au secrétariat de la Mairie**

Rédacteur en chef

Jean-louis Florès

Rédacteurs / concepteurs

Laurent Bodhuin, Michèle Bunel, Claudine Florès, Catherine Lachaussée